

ARRETÉ :

AR_2022_44

Nomination des membres du CCAS

Le Maire :

Nous, Maire de la Commune d'Huilly sur Seille,

Vu le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration des Centres Communaux d'Action Sociale,

Suite aux élections municipales partielles du 15 mai 2022,

Vu la délibération du conseil municipal du 20 mai 2022 fixant à cinq le nombre des membres nommés au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

A R R E T E

Article 1 : Sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action

Sociale :
Mme COULON Chantal
Mme PARIS Aurélie
M.LOISY Jean-Jacques
Mme BLANCHARD Evelyne
M. JOLY Alexandre

Article 2 : Ces membres sont nommés pour la durée du mandat du Conseil Municipal.

Fait à Huilly sur Seille, le 31 mai 2022

Le Maire,

Ludovic HAUTEVELLE



Le 31/05/2022

Pour extrait certifié conforme

RF Préfecture de Louhans
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/06/2022 071-217102342-20220531-AR_2022_44-AU